

Cahiers Jean Cocteau : Consignes de rédaction.

1. Recommandations générales

- Faire parvenir l'article en format Word à l'adresse suivante :
contribuer@cahiersjeancocteau.com
- Inclure les éléments suivants dans l'article : titre, noms des auteurs.
- Ne pas dépasser les 20 pages

2. Citations

- Mettre entre guillemets français (« ») les citations courtes, qui s'intègrent au texte en respectant sa syntaxe.
- Mettre en retrait, sans les encadrer de guillemets, les citations longues, c'est-à-dire celles qui font plus de trois lignes lorsqu'elles sont intégrées au corps du texte (police 11, marge 1.5 cm de chaque côté). S'il est besoin d'utiliser des guillemets dans la citation longue, employer des guillemets français (« »).
- Pour indiquer un passage entre guillemets à l'intérieur d'un passage entre guillemets, utiliser les guillemets anglais et non les guillemets droits (exemple : "la conscience" au lieu de "la conscience").
- Mentionner les coupures dans les citations par des points de suspension encadrés de crochets droits (exemple : [...]).
- Placer toute modification de citation entre crochets droits (exemple : « Il a dit qu'il [lui] paierait son dû. »).
- Si la citation est une traduction, créer une note de renvoi comportant le texte en langue originale.

3. Typographie

- Times new roman ; taille de police 12 ; interligne 1.5 ; texte justifié
- Mettre le titre de l'article en police 16, en minuscules italiques, centré.
- Mettre les titres de niveau 1 en police 14, en minuscules et en italiques.
- Mettre les titres de niveau 2 en police 12, en minuscules et en gras.
- Marquer chaque passage à la ligne par un retrait vers la droite (alinéa) de 0.7 cm.
- Écrire les majuscules avec leurs signes diacritiques (exemple : « Éloïse » au lieu de « Eloïse »).

- Réserver l'usage de l'italique aux mots en langue étrangère, aux œuvres citées et aux passages sur lesquels on veut insister. Si l'italique est utilisé pour souligner un passage dans une citation, il est nécessaire d'indiquer dans la note qui donne la référence de la citation, « je souligne », « nous soulignons » ou une autre formule semblable.
- Observer la ligature entre les voyelles appropriées (exemple : « œuvre » au lieu de « oeuvre »).
- Placer une espace insécable dans les mentions de pages, de volumes, de tomes et de numéros ainsi qu'entre les initiales de noms propres

4. Notes de renvoi

- Placer les appels de note avant le point final, le point d'interrogation, le point d'exclamation ou le point de suspension. L'appel de note se place également avant le guillemet français fermant (exemple : « Le violon d'Ingres d'Ingres est le violon¹. »).
- Donner les prénoms et noms d'auteurs en minuscules, dans l'ordre suivant : Prénom suivi du Nom.

5. Indications en note de bas de page

a) Abréviations

Idem (puis *Id.*) quand la référence citée est exactement la même que la référence précédente.

Ibidem (puis *Ibid.*) quand la référence citée correspond à la référence précédente mais que la page est différente.

Op. cit. s'emploie pour ne pas répéter la référence complète qui a déjà été indiquée précédemment.

Exemple :

1. Marie-Ève Thérénty, *Mosaïques. Être écrivain entre presse et roman (1829-1836)*, Paris, Honoré Champion, 2003, p. 20.
2. *Idem*
3. *Ibidem*, p. 32.
4. [autre référence] Bernard Salignon, *L'attente infinie*, Paris, Éditions du Cerf, 2012, p. 45.
5. Marie-Ève Thérénty, *op. cit.*, p. 45.

b) Citer une monographie

Prénom et nom, *Titre*, lieu d'édition, maison d'édition (collection), année de publication, numéros des pages citées.

Exemple : Claude Bouché, *Lautréamont. Du lieu commun à la parodie*, Paris, Larousse (Thèmes et textes), 1974, p. 30.

c) Citer une partie ou un chapitre de monographie

Prénom et nom, « Titre de la partie ou du chapitre », *Titre*, lieu d'édition, maison d'édition (collection), année de publication, numéros des pages citées.

Exemple : Jorge Luis Borges, « Pierre Ménard, auteur du Quichotte », *Fictions*, Paris, Gallimard (Folio), 1983, p. 52.

d) Citer un ouvrage collectif

Prénom et nom [dir.], *Titre*, lieu d'édition, maison d'édition (collection), année de publication, numéros des pages citées.

Exemple : Marion Chénétier-Alev, Marc Duvillier et Didier Plassard [dir.], *Le théâtre des fous. The drama for folls Edward Gordon Craig*, Montpellier, Éditions de l'Entretiens, 2012, p. 430.

e) Citer une partie ou un chapitre d'ouvrage collectif

Prénom et nom, « Titre de la partie ou du chapitre », *in* prénom et nom du directeur suivi de la mention [dir.], *Titre*, lieu d'édition, maison d'édition (collection), année de publication, numéros des pages citées.

Exemple : Marion Poirson-Dechonne, « De l'écran miroir à l'écran suaire », dans Maxime Scheinfeigel [dir.], *Le cinéma et après*, Rennes, Presse universitaires de Rennes, (coll. « Le Spectaculaire »), 2010, p. 145.

f) Citer un article de périodique

Prénom et nom, « Titre de l'article », *Titre du périodique*, volumaison (s'il y a lieu), tomaison (s'il y a lieu), numéro suivi de la date entre parenthèses, numéros des pages citées.

Exemple : Philippe Goudard, « Dans quelle étagère ? », *Sradda*, n°15 (janvier 2010), Paris, HorsLesMurs, p. 8- 10.

g) Citer une thèse de doctorat ou un mémoire de maîtrise

Prénom et nom, « Titre de la thèse/du mémoire », thèse de doctorat/mémoire de maîtrise, nom du département ou de la faculté, nom de l'université, année du dépôt du doctorat/du mémoire, numéros des pages citées.

Exemple : Marie Joqueviel-Bourjea, « Jacques Réda : la dépossession heureuse : Habiter “quand même” », thèse de doctorat en Langue et littérature françaises, université Paul Valéry Montpellier III, 2002, p. 150.

h) Citer un site internet

Prénom et nom de l'auteur ou nom de l'organisme, *Titre du site*, [en ligne]. Adresse du site [Site consulté telle date].

Exemple : Anthony Mangeon, *Labyrinthe*, [En ligne]. <http://labyrinthe.revues.org/2018> [Site consulté le 19 octobre 2012].

i) Citer un article tiré d'un site internet

Prénom et nom, « Titre de l'article », dans prénom et nom de l'auteur ou nom de l'organisme, *Titre du site*, [en ligne]. Adresse du site [Site consulté telle date].

Exemple : Angèle Marcoux, « L'idéologème, le mytheme et le figurème : parentés et asymétries », dans Bruno Marcotte, *Sémiosphère*, [en ligne]. <http://www.semiosphere.info/angelemarcoux.html> [Site consulté le 30 mars 2011].

j) Citer un article tiré d'une revue en ligne

Prénom et nom, « titre de l'article », in *Titre du périodique électronique*, volumaison (s'il y a lieu), numéro suivi de la date entre parenthèses, [en ligne]. Adresse du périodique [Site consulté telle date].

Exemple : Robert Dion, « Le biographe salvateur », dans *Temps zéro*, n° 4 (8 octobre 2011), [en ligne]. <http://tempszero.contemporain.info/document655> [Site consulté le 8 octobre 2011].